

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
TROISIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(2012-2013)
LE 9 OCTOBRE 2012**

01.00 OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 heures, la séance est ouverte par Madame Lise Beauchamp-Brisson, vice-présidente du comité exécutif.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 9 OCTOBRE 2012 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME LISE BEAUCHAMP-BRISSON, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Marie-Louise Kerneïs (7)
Françoise Théoret (5)

MM. les commissaires

Claude Deschênes (13)
Marcel Gélinas (3)
Alain Lemieux (21)

Tous commissaires formant quorum.

ET :

Les commissaires représentants du comité de parents

M. Richard Pilote, niveau primaire
M. Marc Viau, niveau secondaire

AINSI QUE :

M^{mes} Michelle Fournier, directrice générale
Louise Beaupré, directrice générale adjointe
MM. André Guérard, directeur général adjoint
François Jannelle, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{me} Germain Brière, directrice du Service des ressources financières
M. Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

ÉTAIT ABSENTE

M^{me} Diane Soucy (4)

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

C.E.- 03328-10-12 04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2012

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

09.01 Liste des comptes – Validation

09.02 Services bancaires

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

10.01 Engagement des professionnels pour le Plan quinquennal du maintien des actifs immobiliers (PQMAI)

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

Rien à signaler.

C.E.- 03329-10-12 06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2012

CONSIDÉRANT l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires;

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2012.

Et que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2012 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Claude Deschênes, commissaire, prend son siège à 19 h 05.

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

09.01 LISTE DES COMPTES – Validation

Madame Germe Brière, directrice du Service des ressources financières, précise ne pas avoir eu de questions relativement aux comptes payés pour la période commençant le 5 septembre 2012 et se terminant le 2 octobre 2012.

C.E.- 03330-10-12

09.02 SERVICES BANCAIRES

Madame Germe Brière, directrice du Service des ressources financières, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'appel de proposition faite et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel de propositions.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,

d'octroyer le contrat de service bancaire pour les trois (3) prochaines années, avec possibilité de deux (2) renouvellements d'une période d'un (1) an chacun, à la Banque Nationale aux conditions stipulées dans la soumission du 13 septembre 2012 et que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat et que la direction du Service des ressources financières soit autorisée à agir comme fondé de pouvoir administratif auprès de la Banque Nationale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.E.- 03331-10-12

10.01 ENGAGEMENT DES PROFESSIONNELS POUR LE PLAN QUINQUENNAL DU MAINTIEN DES ACTIFS IMMOBILIERS (PQMAI)

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la *Loi sur les contrats des organismes publics* et le *règlement sur les contrats de services des organismes publics* qui prévoit la formation d'un comité de sélection;

CONSIDÉRANT que les projets sont prévus au Plan quinquennal du maintien des actifs immobiliers (PQMAI) 2013-2018;

CONSIDÉRANT que les projets confiés aux professionnels sont conditionnels à l'autorisation des projets par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et de l'acceptation du Plan quinquennal du maintien des actifs immobiliers (PQMAI) 2013-2018 par le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que les projets seront attribués du 1^{er} novembre 2012 au 30 octobre 2013;

CONSIDÉRANT que les projets comportant des dépenses égales ou supérieures à 100 000 \$ feront l'objet d'appel d'offres public restreint aux firmes qualifiées, soit celles recommandées ci-dessous énumérées, selon leurs disciplines respectives (architecture, ingénierie en

mécanique et électricité, ingénierie en structure et civil et ingénierie des sols et des matériaux);

CONSIDÉRANT que les projets comportant des dépenses inférieures à 100 000 \$ seront attribués uniquement aux firmes qualifiées, soit celles recommandées ci-dessous énumérées, selon leurs disciplines respectives (architecture, ingénierie en mécanique et électricité, ingénierie en structure et civil et ingénierie des sols et des matériaux), tout en favorisant autant que possible une rotation entre elles;

CONSIDÉRANT que les **projets d'agrandissement et de nouvelle construction** ne font pas partie de ces projets;

CONSIDÉRANT les recommandations faites par le comité de sélection.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Claude Deschênes, commissaire,

que les membres du comité exécutif acceptent de retenir les services professionnels suivants :

ARCHITECTURE	
1.	Vincent Leclerc + Associés Architectes
2.	Leclerc architectes
3.	Le Groupe Petrone Inc.
4.	Les architectes Goyette Rancourt Létourneau et associés
5.	Birtz Bastien Beaudoin Laforest Architectes

INGÉNIERIE EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ	
1.	Dessau
2.	Bouthillette Parizeau & Ass. Inc.
3.	Les Consultants S.M. Inc.
4.	Leroux Beaudoin Hurens & Associés

INGÉNIERIE EN STRUCTURE ET CIVIL	
1.	Dessau
2.	Les Consultants S.M. Inc.
3.	Leroux Beaudoin Hurens & Associés

INGÉNIERIE DES SOLS ET DES MATÉRIAUX	
1.	Groupe Qualitas Inc.
2.	Labo S.M. Inc.
3.	LVM
4.	Groupe ABS

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

C.E.- 03332-10-12 15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 13,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,
que la présente séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

1320 003
\\510-gagnon\cl\$\Textes\Comité exécutif (Procès-verbaux et présences)\2012-2013\3. 9 octobre 2012 - 1320-003.doc